

LES VACCINS

L'autisme se manifeste en général au cours des trois premières années, période pendant laquelle les enfants subissent de nombreuses vaccinations. Serait-ce un de ces curieux "hasards" ?

Les personnes qui travaillent avec les enfants autistiques et/ou les enfants ayant des problèmes de comportement ou d'apprentissage savent qu'il y a presque toujours une vaccination derrière le problème

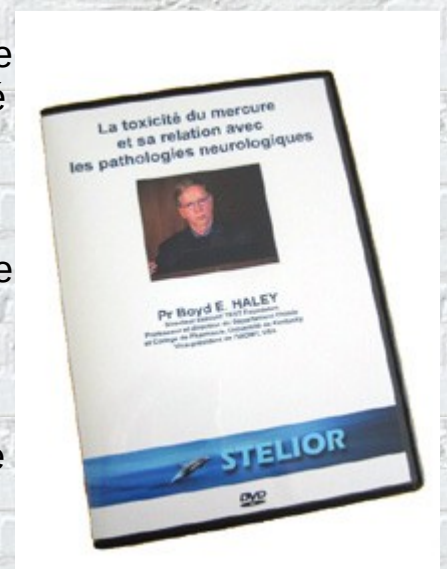
Vaccination : Bernard Rimland Ph.D., croit que l'autisme est souvent causé par les vaccinations infantiles, particulièrement par le vaccin ROR (rougeole, oreillon, tuberculose). Il s'appuie sur le fait que le nombre de cas d'autisme a augmenté dans les années 1950 ce qui coïncide avec la popularité de la vaccination aux États-Unis. Cette augmentation nette de l'autisme se répète également dans les autres états suivant le programme intensif de vaccination des États-Unis.



Pr. Boyd Halley

Ph.D., Chairman of the Chemistry Department of the University of Kentucky, fondateur et directeur exécutif de la Test Foundation-Lexington, Kentucky. Il a été nommé membre permanent de la National Institute of Health Biomedical Science Section. Il a notamment étudié les dommages du mercure sur les tissus cérébraux en relation avec les maladies dégénératives. Ses efforts de recherche se concentrent sur la maladie d'Alzheimer et le cancer du colon. Le Dr. Haley est l'auteur de plus d'une centaine de publications scientifiques .

Ce professeur a démontré une relation certaine entre le Thimérosal (un dérivé du mercure et agent présent dans les vaccins) et les maladies neurologiques dont l'autisme. Voir :



DVD "La toxicité du mercure et sa relation avec les pathologies neurologiques"

Nombre de parents d'enfants autistes sont persuadés que certains cas relèvent essentiellement de la vaccination intensive des enfants et particulièrement du vaccin anti-hépatite B ou des vaccins combinés tel le ROR.

Portia IVERSON, fondatrice et présidente de la CAN (Cure Autism Now Fondation) de Los Angeles, estime qu'environ 50 % des parents qui l'appellent signalent que le comportement de leur enfant a changé tout de suite **après la vaccination**.

[Lire l'article](#)



Jeana et Darrell SMITH, de Bâton Rouge sont persuadés que l'autisme de leur fils Jacob n'est pas d'origine génétique car son frère jumeau Jesse n'est pas atteint. Jacob a reçu une injection du vaccin anti-hépatite B dès l'âge d'un mois, alors qu'on a attendu trois mois pour vacciner son frère. A quinze mois, tous deux ont reçu le ROR. Leur mère déclare : "A partir de ce moment, Jacob a développé de curieux comportements et n'a plus progressé en parlant. Je pense que le vaccin de l'hépatite a bouleversé son système immunitaire et le ROR a tout déclenché." Bien que les parents aient été de grands partisans des vaccinations, ils refusent à présent de vacciner leur petite fille de sept mois.

C'est l'opinion de Rick ROLLENS de Granite Bay, en Californie, ex-secrétaire du Sénat de Californie, co-fondateur de FEAT (Families for Early Autism Treatment), dont le fils de huit ans, Russel, a montré les premiers signes d'autisme à sept mois, tout de suite après avoir reçu les vaccins de routine : "Je sais ce qui est arrivé dans le cas de mon fils et, après avoir conversé avec nombre d'autres parents, je suis certain qu'il existe une indéniable relation temporelle entre l'émergence de l'autisme et les vaccinations."

Le Dr.RIMLAND a aussi remarqué que les enfants autistes viennent de familles aisées et cultivées qui profitent au maximum des découvertes de la médecine, particulièrement des antibiotiques et des vaccins.



En 1996, malgré les protestations des officiels de la santé, le National Childhood Vaccine Injury Act a accordé des dommages et intérêts à un enfant qui est devenu mentalement attardé avec un comportement autistique quatre heures après l'injection du vaccin Diphtérie-coqueluche-tétanos.



En 1998, le Dr Vijendra SINGH, professeur d'immunologie, et son équipe ont publié dans *Clinical Immunology and Immunopathology* une étude sur des enfants autistes qui mettait en évidence qu'une exposition au virus de la rougeole pouvait déclencher une réponse auto-immune qui interférerait avec le développement de la myéline. "Bien qu'il n'existe pas de bases de données, les parents d'enfants autistes rapportent couramment des désordres immédiatement après l'inoculation avec le ROR et le DTCoq (Diphtérie-coqueluche- tétanos)".

De son côté, le magazine *American Medical News* du 2 août 1999 (vol 42 N° 29) expliquait : "Les familles des victimes ont tendance à établir un lien chronologique car les symptômes peuvent se manifester au moment où l'immunisation était induite par le vaccin. Et, bien que les liens aient rarement été prouvés par des diagnostics médicaux, ils résonnent dans une population qui n'a aucune expérience des maladies infantiles et accusent les vaccins". Est-il nécessaire d'avoir une grande expérience des maladies infantiles pour constater que les effets secondaires qui se manifestent immédiatement après la vaccination doivent avoir un rapport avec cette vaccination ? Dans ce même numéro, Samuel KATZ., renchérisait d'un ton condescendant : "De bonne foi, les parents croient que la maladie a été déclenchée par les vaccins".



Le journaliste médical Nicholas REGUSH a questionné ces médecins et fait remarquer qu'ils se gardent bien de fournir les preuves de leurs assertions. Le 14 octobre 1999 dans ABC News, **Regush** concluait : "J'en déduis que tout cela n'est pas très beau et ressemble plus à la politique qu'à la science". Les enfants américains reçoivent 21 injections dans leur première année et 200 nouveaux vaccins sont expérimentés actuellement, dont certains seront administrés en spray dans le nez, d'autres dans les fruits et les légumes. "J'appelle cela la **vaccinomanie**. Nous sommes arrivés à un point qui n'est plus défendable sur le plan scientifique.

Introduire de nouveaux vaccins dans le corps sans savoir comment ils pourront affecter dans le temps les fonctions du système immunitaire frise la criminalité".

Un comité d'experts de l'Institut national de santé publique du Québec a émis un avis sur l'hypothèse qui établit une séquence temporelle entre la vaccination avec le vaccin RRO et la survenue d'une maladie inflammatoire de l'intestin (hyperplasie lymphoïde iléale) appelée par le groupe de Wakefield « entérocolite autistique ». L'Institut national de santé publique du Québec a donc revu l'ensemble des données disponibles incluant notamment les données épidémiologiques actuelles et l'analyse de toutes les études publiées.

Leurs conclusions ont été les suivantes :

Il n'existe pas d'étude convaincante permettant de confirmer ou d'infirmier l'hypothèse du Dr. Wakefield quant au lien entre le vaccin RRO, les maladies inflammatoires de l'intestin et l'autisme

Ces métaux dans les vaccins peuvent bloquer canaux de sodium. Ce blocage inhibe la production de l'ATP et cause des dommages cellulaires.

Action du thimerosal : on a démontré les fonctions effectives du système immunitaire dans le SNC : possibilité de reconnaître l'antigène. Les cellules gliales jouent un rôle important dans l'autisme. Il s'agit de mécanismes biochimiques et immuno-génétiques sur la GLIA. Professeur Montinari.

Donc, après l'analyse des données actuellement disponibles, voici les recommandations relatives au vaccin RRO : Poursuivre le calendrier d'immunisation habituel en utilisant le vaccin combiné contre la rougeole, la rubéole et les oreillons à l'âge de 12 et de 18 mois. Ne pas administrer de façon séparée les composantes du vaccin contre la rougeole, la rubéole et les oreillons car il a été bien démontré que des retards dans la vaccination en découleraient avec comme conséquence une diminution de la couverture vaccinale et la réapparition de l'une ou l'autre de ces maladies.



Une brique dans le mur : Or donc, malgré les faits troublants, l'accumulation de cas d'autismes déclarés tout de suite après la vaccination R.O.R., les recherches menées sur le mercure (thimérosal dérivé direct du mercure) présent dans les vaccins, Les états font la sourde oreille et continuent de conseiller la vaccination. Sans doute pour protéger et garantir leur intérêt financier.

Ne laissez les plus empoisonner vos enfants pour remplir les poches des firmes !

Les chercheurs ont également comparé leurs données avec celles d'études récentes mettant côte à côte des dossiers d'enfants vaccinés et non-vaccinés (dont une monumentale étude danoise); ces études n'avaient trouvé non plus aucun lien entre vaccination et autisme; en théorie pourtant, si un tel lien existait, le taux d'autisme aurait dû être plus élevé chez les enfants vaccinés que chez les autres. Les cas d'autisme se sont multipliés depuis une trentaine d'années. Alors qu'aux États-Unis on avait détecté seulement une poignée de cas dans les années quarante, vingt ans plus tard, après la généralisation du vaccin Diphtérie-Tétanos Coqueluche et l'introduction du vaccin contre la rougeole, les consultations pour des cas d'autisme devinrent de plus en plus fréquentes. Le Département de l'Éducation des États-Unis a relevé 173 % d'augmentation de l'autisme chez les enfants suivis par le Individuals with Disabilities Education Act durant la période scolaire 1992-93 au cours de laquelle 15 580 enfants furent répertoriés et en 1997-98, on signalait 42 500 enfants. Dernièrement, on estimait qu'un enfant sur mille est autiste dans ce pays, mais une étude californienne très récente a corrigé ces chiffres, considérant qu'il faut compter un enfant autiste sur 312, soit une augmentation de 273% entre 1987 et 1998. La Société américaine des autistes estime que "Plus d'un demi million de personnes aux États-Unis sont autistes ou atteints de désordres du développement". En 1998, les données du Maryland Special Education révélaient qu'il existait : "513% d'augmentation de l'autisme entre 1993 et 1998, alors que la population globale du Maryland avait augmenté de 7% exactement". Une étude comparable, menée par Ray GALLUP, a démontré une augmentation de plus de 300 % d'autisme entre 1992 et 1997 dans vingt-cinq états.



Augmentation des cas d'autisme aux USA dans certains États.

Au Kentucky, augmentation de 2500% De 38 enfants autistes recensés en 1980 on est à plus de 1000 aujourd'hui. Une question de diagnostic ? Mais alors où sont les autistes de 30 ans aujourd'hui ? Ils devraient courir les rues. Le thimerosal a été introduit à partir de 1933. Vaccination obligatoire depuis les années 1980. Les métaux sont utilisés comme stabilisants dans les vaccins et la pharmacie. La toxicité des métaux Al, Hg, provoque l'anémie, l'ostéopathie. Interaction entre ces métaux et le SNC. La corrélation est démontrée entre le SNC (GLIA), le système immunitaire, l'appareil digestif et le profil clinique. Des signes qui se vérifient entre 6 jours et 3 mois suite à la vaccination. Résurgence de symptômes 4 à 5 mois après.

Professeur Boyd Haley



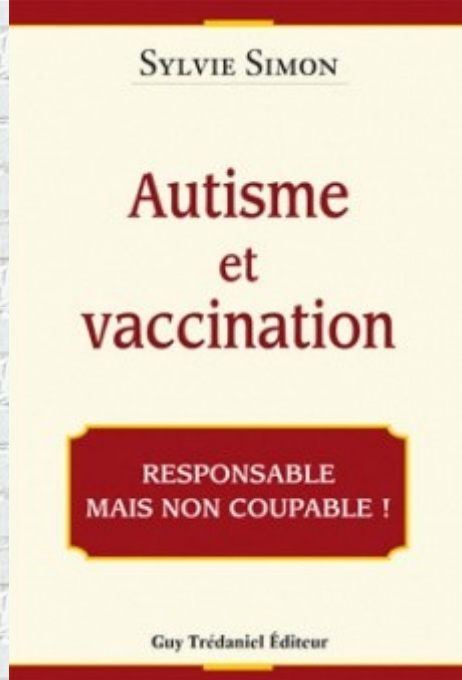
L'autisme aux Etats-Unis et les vaccins

Un groupe de sénateurs a réclamé au Congrès américain une enquête afin de découvrir pourquoi l'autisme chez l'enfant avait ainsi augmenté dans ces proportions.

Évidemment, ne pouvant nier ces chiffres, les partisans de la vaccination à outrance prétendent qu'avant 1991, on ne tenait pas une comptabilité précise des cas. Mais la plupart des scientifiques sont très inquiets. Le magazine Life du 16 août 1999 signale que Martin BABAYCO, directeur de l'Unified School District de Californie a constitué une section spéciale pour l'autisme : "Durant les deux dernières années, le nombre a régulièrement augmenté... J'en ai parlé à d'autres éducateurs qui ont fait le même constat".

"Je pense que l'augmentation est indéniable et ne peut être contestée", déclare Marie BRISTOL-POWER, coordinateur du Network on Neurobiology and Genetics in Autism à l'Institut national de la santé infantile et du développement humain, qui a lancé une vaste enquête sur le sujet.

Certains scientifiques prétendent que la pollution et les pesticides peuvent être responsables, mais nombre de parents d'enfants autistes sont persuadés que certains cas relèvent essentiellement de la vaccination intensive des enfants et particulièrement du vaccin anti-hépatite B ou des vaccins combinés tel le ROR.



Pour acheter ce livre, cliquez sur l'image

C'est l'opinion de Rick ROLLENS de Granite Bay, en Californie, ex-secrétaire du Sénat de Californie, co-fondateur de FEAT (Families for Early Autism Treatment), dont le fils de huit ans, Russel, a montré les premiers signes d'autisme à sept mois, tout de suite après avoir reçu les vaccins de routine : "Je sais ce qui est arrivé dans le cas de mon fils et, après avoir conversé avec nombre d'autres parents, je suis certain qu'il existe une indéniable relation temporelle entre l'émergence de l'autisme et les vaccinations."

Jeana et Darrell SMITH, de Bâton Rouge sont persuadés que l'autisme de leur fils Jacob n'est pas d'origine génétique car son frère jumeau Jesse n'est pas atteint. Jacob a reçu une injection du vaccin anti-hépatite B dès l'âge d'un mois, alors qu'on a attendu trois mois pour vacciner son frère. A quinze mois, tous deux ont reçu le ROR. Leur mère déclare : "A partir de ce moment, Jacob a développé de curieux comportements et n'a plus progressé en parlant. Je pense que le vaccin de l'hépatite a bouleversé son système immunitaire et le ROR a tout déclenché." Bien que les parents aient été de grands partisans des vaccinations, ils refusent à présent de vacciner leur petite fille de sept mois.

Cliquez sur la photo. Personne fragiles s'abstenir



Portia IVERSON, fondatrice et présidente de la CAN (Cure Autism Now Foundation) de Los Angeles, estime qu'environ 50 % des parents qui l'appellent signalent que le comportement de leur enfant a changé tout de suite après la vaccination. Le Dr Bernard RIMLAND, chercheur en psychologie et père d'un enfant autiste, directeur et fondateur du Autism Research Institute de San Diego a déclaré : "C'est une véritable épidémie... Il est grotesque de prétendre qu'il n'existe aucun lien entre l'autisme et la vaccination excepté des coïncidences... La vérité est que des enfants sont blessés par les vaccinations."

Contrairement à Bruno BETTLEHEIM qui a toujours affirmé que l'autisme provenait d'un manque d'amour et d'attention des mères, le Dr RIMLAND, s'est penché sur les mécanismes biologiques et neurologiques et le dysfonctionnement immunitaire. Depuis 33 ans, il a étudié plus de 30 000 cas d'autisme à travers le monde et a découvert qu'avant les années 80, les parents signalaient que l'autisme de leur enfant s'est manifesté au cours de la première année. Mais à partir de cette époque l'autisme est apparu vers le dix-huitième mois. RIMLAND a aussi remarqué que les enfants autistes viennent de familles aisées et cultivées qui profitent au maximum des découvertes de la médecine, particulièrement des antibiotiques et des vaccins.



En 1965, des parents avaient déjà constaté l'apparition de l'autisme chez leur enfant après l'injection du triple vaccin Diphtérie-coqueluche-tétanos. Lorsqu'un autre triple vaccin fut introduit en 1980, le ROR, "les rapports alarmants de parents augmentèrent de façon très significative" (Los Angeles Times, 26 avril 2000).

En 1996, malgré les protestations des officiels de la santé, le National Childhood Vaccine Injury Act a accordé des dommages et intérêts à un enfant qui est devenu mentalement attardé avec un comportement autistique **quatre heures après l'injection** du vaccin Diphtérie-coqueluche-tétanos.

La société d'avocats DAWBARNES, de Norfolk, en Grande-Bretagne, a pris en main plus de 600 cas de complications survenues après le vaccin ROR. Parmi ces complications, les dossiers, publiés le 3 juin 1997 et mis à jour régulièrement, font état de 287 cas d'autisme. Kirsten LIMB, de l'équipe de DAWBARNES, a déclaré qu'il est urgent de reconsidérer toute la question.



Aux Etats-Unis, la désinformation est à l'œuvre tout autant qu'en France. Le Dr Samuel KATZ de la Duke University, ardent promoteur de la politique vaccinale dans son pays, conseiller de la Immunization Action Coalition, avoue prudemment : "il y a de nombreuses données qu'on ignore sur les vaccins", cependant il n'hésite pas à imiter tous ses collègues et à se retrancher derrière le fait que "rien ne prouve la responsabilité des vaccins dans tous les cas d'autisme, de diabète, d'asthme, de sclérose et de mort subite du nourrisson".

Ces déclarations prennent un éclairage nouveau, lorsqu'on apprend que le Dr KATZ co-dirige un groupe "d'information" mais surtout de propagande, appelé Vaccine Initiative, qui reçoit des fonds de six fabricants de vaccins, et que la Immunization Action Coalition est sponsorisée par plusieurs laboratoires tels SmithKline Beecham, Merck, Connaugh-Pasteur Merieux et Wyeth-Lederle. il en va de même pour le Dr Neal HALSEY, de l'université John Hopkins, pionnier de la vaccination qui siège, comme KATZ, dans les comités de l'ACIP et du Red Book, et qui affirme lui aussi la sécurité du vaccin anti-HB.



De son côté, le magazine American Medical News du 2 août 1999 (vol 42 N° 29) expliquait : "Les familles des victimes ont tendance à établir un lien chronologique car les symptômes peuvent se manifester au moment où l'immunisation était induite par le vaccin. Et, bien que les liens aient rarement été prouvés par des diagnostics médicaux, ils résonnent dans une population qui n'a aucune expérience des maladies infantiles et accusent les vaccins". Est-il nécessaire d'avoir une grande expérience des maladies infantiles pour constater que les effets secondaires qui se manifestent immédiatement après la vaccination doivent avoir un rapport avec cette vaccination ? Dans ce même numéro, Samuel KATZ., renchérissait d'un ton condescendant : "De bonne foi, les parents croient que la maladie a été déclenchée par les vaccins".

[Voir la vidéo](#)

Le journaliste médical Nicholas REGUSH a questionné ces médecins et fait remarquer qu'ils se gardent bien de fournir les preuves de leurs assertions.

Bien sûr notre association soutient les études qui incriminent les vaccins dans les cas d'autismes et vous recommande fortement :

NE VACCINEZ PAS VOS ENFANTS

Autisme et vaccins, important procès aux États-Unis

Publié le 11 juin 2007

Un tribunal américain examinera l'hypothèse controversée selon laquelle des vaccins causeraient l'autisme. Il s'agirait de l'une des plus importantes batailles juridiques de l'histoire de la médecine. Les parents de presque 5000 enfants américains soutiennent que leurs enfants ont développé l'autisme après avoir été vaccinés.

Deux types de vaccins sont incriminés: les vaccins contenant une grande quantité de mercure et les vaccins à haute teneur en virus vivant, comme le ROR, contre la rubéole, les oreillons, la rougeole. Une vingtaine d'experts doivent témoigner pendant cette procédure qui pourrait durer une année.

Les experts du gouvernement vont argumenter que plusieurs études épidémiologiques n'ont établi aucun lien entre les vaccins et l'autisme. La question est controversée dans le milieu scientifique, des résultats de recherche étant contradictoires. Un pédiatre à la retraite, le docteur Edward Yazbak, est au nombre des chercheurs américains qui se posent des questions. Par exemple, sur le nombre très élevé de cas d'autisme chez les enfants d'immigrants à Montréal. Serait-ce parce qu'on les a revaccinés à leur arrivée au Canada?

Le docteur David Ayoub, de l'Illinois, publiera bientôt une étude internationale qui établit un lien de causalité entre le mercure et l'autisme. Certains tenants de la théorie vaccins-autisme parmi la communauté scientifique croient que la peur de détériorer les programmes de santé publique ont amené des scientifiques et le gouvernement à cacher le problème. Plusieurs familles croient que Centre de contrôle et de prévention des maladies aurait organisé un vaste "coverup".

Si la Cour attribue des dédommagements aux familles des victimes, les compagnies pharmaceutiques seront à l'abri des poursuites. Les dédommagements seraient tirés d'un fonds constitué à partir d'une taxe de 75 ¢ par vaccin que les contribuables paient déjà. Toutefois, si le tribunal établit un lien de causalité, ne serait-ce que dans un seul cas, entre l'autisme et la présence de mercure dans les vaccins, les grandes pharmaceutiques pourraient être la cible de poursuites à l'échelle planétaire. Des milliards de dollars sont en jeu. Une conséquence importante serait le nombre de parents à travers le monde à refuser les vaccins pour leurs enfants.

Selon les dernières données du Centre de contrôle et de prévention des maladies, 1 enfant de 8 ans sur 150 aux États-Unis a un trouble du spectre autiste. Avant les années 1990, on estimait que la fréquence devait varier entre 1 enfant par 2000 à 5000. Des progrès au niveau des capacités diagnostiques pourraient expliquer cette évolution.

Sources: Radio-Canada San Francisco Chronicle

